



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse

Question écrite n° 18982

Texte de la question

M. Louis Aliot attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur le projet de LGV reliant Toulouse à Bordeaux. Le trajet en train entre Bordeaux et Toulouse est plus long que le trajet entre Bordeaux et Paris. Anormal ? Illogique ? C'est certain, mais la France est un pays jacobin et centralisé où tout « se passe à Paris ». Ainsi, le projet de loi d'orientation sur les mobilités ne prévoit aucune grande infrastructure ferroviaire de type LGV pour le quinquennat 2017-2022, esquissant à peine un intérêt pour la ligne Bordeaux-Toulouse, véritable arlésienne, mais deux amendements à la loi de finances pour 2019 ont étoffé de 150 millions d'euros le budget du Grand Paris Express, estimé à 35 milliards d'euros au total. Une volonté de l'État qui n'a pas d'écho en région Occitanie. Il lui demande si le ministère fait vraiment tout pour aider les régions les moins bien desservies et les plus périphériques à se doter de transports en commun dignes de ce nom, à l'heure où l'écologie fait pourtant figure d'objectif politique affiché par l'État.

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18982

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2019](#), page 3444

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)